

Synthèse du rapport de projet étudiant (TeRPPA)

« Quelles pratiques agroécologiques et quels dispositifs d’accompagnement associés pour faire face au stress hydrique dans le bassin de l’Aude médiane et aval », M. Gonthier, J. Pessard, I. Talon

Version du 19/04/2023

Rédaction : Alexandre Alix

Définitions de l’agroécologie par les acteurs et actrices rencontrés : Les chercheurs ont une vision systémique de l’agroécologie tandis que les acteurs du territoire ont plutôt une définition par « pratiques ». En effet sur le terrain, la transition agroécologique se fait, pas à pas, en accompagnant la modification d’une pratique après l’autre tout en ayant éventuellement une ambition transformatrice et systémique de l’agroécologie. La question de la gestion de la ressource en eau est rarement intégrée dans leur définition de l’agroécologie.

A partir des entretiens et d’un nuage de mots, les notions qui ressortent des définitions sont : « combinaison de pratiques », « s’appuyer sur les écosystèmes pour produire », « limiter l’impact de la production sur l’environnement », « objectif de production pour l’humain », « science transdisciplinaire » et une « approche non normée avec une liberté d’appropriation ».

Définition de l’agroécologie proposée : Concept transdisciplinaire mêlant disciplines scientifiques, combinaison de pratiques agricoles et mouvement social, qui traduit une manière de produire en s’appuyant sur les écosystèmes, tout en respectant la nature et l’humain tout au long du processus de production. La transition agroécologique se réalise sur un temps long et de ce fait est mise en œuvre pas à pas sur le terrain. Dans le cadre de TALANOA, nous nous intéressons aux bénéfices des pratiques agroécologiques sur la gestion du stress hydrique et l’adaptation au changement climatique de l’agriculture.

Typologie des pratiques Un des objectifs était également de proposer une typologie des pratiques agroécologiques ayant un lien avec la gestion quantitative de l’eau et adapté au bassin méditerranéen, et aux cas d’étude de TALANOA. Ces pratiques sont classées en deux catégories qui sont ensuite elles-mêmes divisées en trois sous-catégories. Le tableau suivant récapitule la classification et donne des exemples de pratiques associées.

Conservation de l’eau du sol au niveau de la parcelle		Réduire le besoin en eau et en optimiser la récupération à la parcelle et sur l’exploitation	
Préserver le sol	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir les terrasses - Gérer les fossés - Agroforesterie / planter des haies - Enherbement - Couvert - Labour minimum ou zéro labour - Jachère - Keyline Design 	Mobilisation et conservation de la ressource sur l’exploitation	<ul style="list-style-type: none"> - Keyline Design - Collecte de l’eau de pluie - Drainage - Puits, pompes, réseaux
Créer du sol et	<ul style="list-style-type: none"> - Enherbement - Couvert 	Sélection variétale	<ul style="list-style-type: none"> - Sélection de cépages résistants à la sécheresse

augmenter le « réservoir »	- Rotation des cultures - Association de cultures - Jachère - Agroforesterie		
Agir au niveau de la plante – réduire ses ‘pertés’ en eau	- Taille	Pratique et pilotage de l’une irrigation raisonnée	- Systèmes d’irrigation limitant l’évaporation - Planification temporelle de l’irrigation - Planification organisationnelle de l’irrigation (dimensionnement des planches de culture par exemple)

Identification de démarches d’accompagnement : Le deuxième objectif de cette étude vise à l’**identification de démarches d’accompagnement de pratiques agroécologiques** favorisant la mise en place d’une approche agroécologique pour une gestion quantitative raisonnée de la ressource en eau sur le territoire d’étude. Sur la base des entretiens menés, 5 grandes catégories d’instruments d’aide à la transition agroécologique ont été recensées et présentées au tableau ci-dessous et illustrés par des exemples détaillés dans le rapport.

Type d’instruments/dispositifs d’accompagnement	Exemples développés
Acquisition de connaissances	<ul style="list-style-type: none"> ● Expérimentation de cépages résistants dans le cadre du schéma départemental Hérault Irrigation ● AWA ● Résilienc’eau
Réseau de connaissances	<ul style="list-style-type: none"> ● GIEE
Formations et conseils	<ul style="list-style-type: none"> ● Continue ● Ponctuelle ● Professionnalisante
Documents de cadrage	<ul style="list-style-type: none"> ● SDAGE ● SAGE ● PGRE ● Charte de PNR
Financements	<ul style="list-style-type: none"> ● Appels à projets du PDR ● MAEC ● Financements par les banques

La **création de connaissances** implique des acteurs divers.es, elle peut être le fruit d’expérimentations du monde de la recherche repris ensuite par des acteurs du territoire pour les appliquer sur le terrain. Cette phase d’acquisition et de création de connaissances est nécessaire pour la mise en place de

pratiques agroécologiques pérennes. Les acteurs du territoire (notamment les structures accompagnantes) doivent donc s'en saisir et être moteurs pour tester de nouvelles approches / pratiques.

Les **GIEEs** permettent de mettre en place une dynamique collective et d'être des outils puissants pour l'expérimentation, ils favorisent la mise en commun de connaissances et le partage d'expériences. Ils sont un outil puissant pour la mise en réseau de connaissances, d'acteurs et pour l'émergence de projets agroécologiques pérennes, ce qui en fait un dispositif intéressant dans la perspective de transition agroécologique de moyen et long terme. Ils peuvent en effet être animés par des structures d'accompagnement comme les chambres d'agriculture, les PNR ou encore des associations de conseil agricole, mais ces dernières n'ont pas seulement un rôle d'animation, elles ont également un rôle important dans la mise en place de formations et dans le conseil aux agriculteurs pour les accompagner dans cette transition.

Les **activités de formation et de conseil** peuvent être portées par une diversité d'acteurs et s'inscrire dans différentes temporalités (ponctuelle, continue, professionnalisante). Si les formations sur l'agroécologie semblaient assez présentes dans les structures de conseil agricole rencontrées, la question de la gestion quantitative de l'eau reste à ce jour assez transversale et très peu de formations axées directement sur cette thématique. La gestion quantitative de l'eau peut en effet se faire par différentes pratiques agroécologiques assez distinctes techniquement et il peut donc être assez complexe de les aborder dans une même formation.

Les **documents de cadrage** autour de la gestion de l'eau sont des éléments clés pour l'adoption de pratiques agroécologiques, mais très peu d'entre eux abordent ces leviers. Ces documents ont des échelles d'action différentes allant d'un bassin hydrographique à un sous-bassin versant voire même à une partie spécifique de ce sous-bassin. Si ces documents se répondent et découlent pour la majorité du SDAGE, il est important de garder une cohérence entre ces derniers et de prendre en compte les spécificités de chaque territoire. Enfin ces documents ont l'avantage d'intégrer pour la plupart des démarches de concertation pour leur élaboration (SAGE, PGRE, chartes notamment). Cette étape est nécessaire et doit permettre d'intégrer les différents acteurs faisant usage de la ressource en eau, de les faire discuter autour des enjeux à des échelles plus ou moins englobantes pour aboutir à des projets pérennes et cohérents.

Enfin un **atelier participatif**¹, organisé le 27 février 2023, avait pour objectif de restituer le projet étudiant, échanger avec les acteurs du territoire sur les freins et facteurs de réussites associés aux dispositifs et outils d'accompagnement à la transition agroécologique en lien avec la gestion quantitative de l'eau pour initier un travail de co-construction des dispositifs pour enclencher la transition agroécologique en lien avec la gestion quantitative de l'eau, Créer une dynamique collective et capitaliser les retours d'expériences pour compléter le travail réalisé lors du projet étudiant. Il a réuni agriculteurs et professionnels de l'accompagnement agricole.

Facteurs de réussite : Les GIEEs et l'animation ont été particulièrement cités. Les dynamiques collectives semblent être un véritable levier pour enclencher la transition. Du côté des financements, ce sont la disponibilité de l'information et la flexibilité qui semblent essentielles pour qu'un dispositif financier soit cohérent et adapté à chaque projet agricole de transition, peu importe le niveau d'avancement de ce dernier. La démonstration par la preuve est également un bon levier vers la transition agroécologique, puisqu'elle permet de rendre visible les effets de cette dernière à long-terme.

¹ détail complet de l'atelier dans le compte-rendu de la journée, sur le [site Talanoa](#)

Freins et problèmes : Différents types de freins ont été évoqués, psychologiques et techniques, ainsi que des problèmes de cohérence dans les documents de réglementation ou dans les critères d'accès aux financements. Enfin un autre frein qui a été mentionné à plusieurs reprises est celui des débouchés et de la valorisation : pour le moment il n'existe pas de réelle valorisation de l'agroécologie (comme pour l'agriculture biologique par exemple) ni de filière adaptée.

Création et améliorations de dispositifs : Il existe des supports de mise à disposition des connaissances qu'il faudrait harmoniser pour les rendre accessibles à tous. Pour accélérer la transition il y aura aussi de nouveaux projets à construire, comme le développement de circuits-courts, le recours aux baux environnementaux, à la compensation et à l'éco conditionnalité, la formation et sensibilisation des élus et du grand public (pour plus de cohérence à l'échelle politique).

L'idée que l'agroécologie doit aussi permettre à l'agriculteur de produire et d'être rémunéré a été soulignée et la réflexion sur un nouveau récit a été suggérée.

Deux recommandations sont formulées et proposent des pistes de réflexion (i) Produire et centraliser la connaissance autour des pratiques agroécologiques (ii) Améliorer et adapter la technique aux besoins de la transition.

Conclusions

La définition de l'agroécologie est multiple, elle est portée par divers acteurs qui l'interprètent chacun à leur manière. La préoccupation « gestion de l'eau » ressort peu des idées de l'agroécologie pour l'instant alors qu'elle pourrait fortement y contribuer. Les leviers agroécologiques identifiés pour la gestion de l'eau sont la conservation de l'eau du sol au niveau de la parcelle, la réduction du besoin en eau à la parcelle ainsi que sur l'exploitation et le recyclage de l'eau.

L'atelier participatif a permis de faire ressortir un grand nombre de freins et de facteurs de réussite au bon fonctionnement de ces dispositifs, faisant émerger la nécessité d'en améliorer et d'en créer de nouveaux et de changer d'échelle. Les dynamiques collectives semblent pouvoir être particulièrement motrices pour initier des actions et enclencher la transition.

Recommandations

Ces recommandations ne sont pas exhaustives et ne proposent pas des actions concrètes opérationnelles mais ont vocation à donner des pistes de réflexion pour aller dans ce sens.

Produire et centraliser la connaissance autour des pratiques agroécologiques

- Partager des exemples et des preuves, agronomiques et économiques
 - o Démocratiser à large échelle des outils ou plateforme d'échanges pour la mise en pratique de l'agroécologie type OSAE
 - o Centraliser tous les dispositifs et outils permettant d'accompagner les agriculteurs, à toutes les phases de leur projet de transition
 - Guichet unique : orienter les porteurs de projets agroécologiques vers les structures accompagnantes adaptées.

Améliorer et adapter la technique aux besoins de la transition

- L'inclusion de l'auto-construction de matériel dans les appels à projets et dans les aides à l'investissement matériel : pour un appel à projets, dans la catégorie "Ce qui peut être

financé”, il serait intéressant d’inclure le financement de matériaux et d’outils pour l’auto-construction.

- La démocratisation d’ateliers d’auto-construction de matériel dans les CUMA ou portés par les Chambres d’Agriculture ou les associations de conseil agricole.
 - o Mettre à disposition des lieux où les agriculteurs ont accès à des outils, des matériaux, des fiches de construction pour ce qui a déjà été fait en auto-construction et pour quel type de travaux
 - Exemple : Atelier Paysan propose une carte des auto-constructeurs et des formations pour aller vers la voie de l’autonomisation à la construction de matériel adapté aux pratiques agroécologiques.

Diversification des cultures (cultures moins demandeuses en eau / sol plus vivant)

- Capitaliser les informations et connaissances sur les cultures que l’on peut planter
 - o Mettre en place un travail de recherche et d’expérimentations sur ces cultures
 - o Capitaliser des retours d’expériences
- Accompagner techniquement la diversification et / ou des changements de culture
 - o Impulser l’expérimentation et les formations pour intégrer de nouvelles cultures
- Accompagner financièrement la diversification
 - o Accompagner les nouveaux projets agricoles des cultures à forte valeur ajoutée, des cultures plus adaptées au stress hydrique
 - Appels à projets ou des MAEC spécifiques, notamment en instaurant des critères de notation en faveur de cette diversification.

Mieux valoriser et reconnaître les pratiques agroécologiques

- Mettre en place un label « économe en eau » ou une certification pour des collectifs type GIEE
 - o Soit sur les produits issus de ces pratiques
 - o Soit sur les pratiques elles-mêmes et les acteurs les promouvant.
 - A noter qu’il faut toutefois rester vigilant sur la multiplication des labels et des signes de qualité qui est aujourd’hui accusée de perdre le consommateur.
- Remise à niveau de certains signes de qualité pour intégrer la dimension agroécologique
 - o Cahier des charges de certaines AOP/AOP viticoles notamment (ex : certaines pratiques d’agroforesterie ne rentrent pas dans le cahier des charges de l’AOC Corbières)
- Intégrer dans les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) un volet “mise en valeur de productions du territoire issues de pratiques agroécologiques économes en eau ou à minima agroécologiques”.
- Intégrer les pratiques agroécologiques comme de réels moyens de réduire les besoins en eau des exploitations et de les prioriser (tout comme l’irrigation raisonnée/remise à neuf réseaux irrigation actuellement) dans les politiques et réglementations (documents de cadrage et les appels à projets du PDR)
- Reconnaître les pratiques agroécologiques comme de véritables critères de notation dans les appels à projets liés à la gestion de la ressource en eau.